

Renvoi aux comités de salut public et de sûreté générale, sur la motion de Jeanbon Saint-André, de la pétition d'une députation d'Yvoy (Ardennes) se plaignant contre la destitution des autorités constituées, lors de la séance du 10 pluviôse an II (29 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi aux comités de salut public et de sûreté générale, sur la motion de Jeanbon Saint-André, de la pétition d'une députation d'Yvoy (Ardennes) se plaignant contre la destitution des autorités constituées, lors de la séance du 10 pluviôse an II (29 janvier 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 51;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34317_t1_0051_0000_2

Fichier pdf généré le 15/05/2023

La sans-culotterie triomphoit, et elle continuoit de se défaire de la vermine aristocratique, quand l'apparition subite du citoyen Bô, représentant du peuple, arrête son zèle, et punit son humeur révolutionnaire. Le comité n'avoit encore qu'un mois d'existence.

Ce fut le dernier du mois brumaire que se présenta le citoyen Bô. Nous ignorions que l'on nous avoit calomnié auprès de ce représentant.

Dès le même jour, le citoyen Bo quitta notre commune, et sept jours après, il nous envoya une commission de cinq membres, à laquelle il avoit adjoint deux membres du comité révolutionnaire de Sedan, pour en faire l'installation.

En vertu de ses pouvoirs donnés par les citoyens Hentz et Bô, elle a cassé la municipalité, suspendu le comité révolutionnaire et la société populaire, et a envoyé les registres de leurs délibérations à l'examen du comité de Sedan.

Depuis l'existence de cette commission et l'anéantissement des autorités constituées, plusieurs des individus suspects, arrêtés par le comité révolutionnaire, ont été relâchés; et entr'autres, deux membres de la municipalité coupable, et quelques agens de l'aristocratie.

Le maire de la municipalité sans-culotte et deux notables ont été mis en état d'arrestation durant huit jours, et plusieurs membres de la société populaire, qui avoient voulu faire entendre leur justification.

Les frais de cette commission sont énormes, et ruinent notre malheureuse commune. Les citoyens Hentz et Bô les ont portés à cinquante livres par jour; et déjà il a été tiré du trésor de la commune mille huit cent cinquante livres qui ne doivent y rentrer que par une levée extraordinaire de sous additionnels.

C'est à vous, législateurs incorruptibles, à soutenir votre ouvrage.

Nous ne craignons ni la haine des sots, ni la rage des monstres qui regrettent le règne des abus. Nous ferons toujours sévèrement notre devoir; mais servez de bouclier à notre zèle.

HENTZ, envoyé en commission dans le département des Ardennes, fait entendre différens reproches contre les membres de la députation; il invoque le témoignage de ses collègues, qui ont parcouru le même département.

JEANBON-SAINT-ANDRÉ fait observer combien ces disputes de député à député sont affligeantes. Ne souffrez jamais, dit-il, que votre tribune soit souillée par des personnalités, toute discussion qui ne tend pas à faire avancer la république devient inutile. Il termine par demander le renvoi du tout au comité de salut public.

La pétition est renvoyée aux comités de salut public et de sûreté générale réunis.

36

Le citoyen Leborgne fait présenter par son défenseur officieux une pétition par laquelle il expose qu'envoyé par la Société populaire des Amis de la République française et de la Convention nationale, isle de la Martinique, pour donner des renseignements sur ce qui se passe dans cette partie de nos colonies, il ne

s'attendoit pas, à son arrivée en France, à être mis dans les fers: il demande justice (1).

[S. L., 10 pluv. II. A la Conv.] (2)

« Pères de la Patrie,

Chargé par la Société populaire des Amis de la République et de la Convention nationale, d'une mission importante auprès de vous, j'avais quitté la Martinique, pour venir vous présenter des renseignements utiles sur l'état actuel de nos colonies et celui de nos ennemis aux Isles du Vent.

D'un côté, l'infâme trahison des colons, planteurs de la Martinique, leur coalition avec l'Angleterre pour livrer les Colonies, l'horrible traité passé entre Pitt et Dubuc, ambassadeur de l'assemblée coloniale de cette isle.

Ces colons ou plutôt ces monstres arrachant les yeux et coupant la plante des pieds à plusieurs patriotes, arrachés de leurs maisons ou faits prisonniers, avant de les fusiller.

L'amiral anglais Gardner se réjouissant à cet horrible spectacle; ma tête et celles des patriotes qui soutenaient l'énergie républicaine mises à prix.

La mienne plus particulièrement désignée, comme fondateur des Sociétés populaires.

La Martinique et la Guadeloupe arborant le pavillon blanc.

Les infâmes colons de cette première colonie, déclarant se coaliser avec les puissances étrangères, contre la France.

De l'autre, Lacrosse, le brave Lacrosse, leur apprenant les succès des armes de la République et leur jetant dans l'âme le désespoir et l'épouvante.

Emigrés, colons, planteurs, Vendée coloniale, tombant comme les lâches Toulonnais sous l'effort des armées républicaines.

7.000 individus, compris les femmes et les enfants des perfides fuyant à bord de l'escadre anglaise et ne souillant plus le territoire de la République en Amérique.

Plus de 260 millions de propriétés conquises sur ces colons anglo-manes, 4.000 barriques de sucre et de café au profit de la République, attestant à toute l'Amérique, à toute l'Europe la honte des Anglais, la perfidie des Colons et les victoires de vos fils en Amérique.

Toutes les colonies françaises assurées à la France par la conservation de la Martinique; tous les cœurs des hommes libres dévoués à la Convention; tous les vœux se portant vers ce centre unique, source du bonheur des Français; ce développement heureux de l'amour ardent de la liberté, de l'égalité que vos mains bien-faisantes et justes présentèrent à tous les hommes.

Ici, des civils que le génie de la Liberté inspira, des écrits produisant cette même commotion qui fit jaillir la lumière et dirigea nos frères d'Europe vers le Temple de la Raison.

Des sociétés populaires, arrêtant, conduisant toutes les expéditions contre les rebelles et les Anglais et proclamant l'horreur de la tyrannie dans un écrit impérissable: *L'Eveil aux patriotes*.

(1) P. V., XXX, 224.

(2) C 292, pl. 937, p. 5. Voir ci-après Pièces annexes.